

Journal International des Sachants

REVUE SCIENTIFIQUE
PLURIDISCIPLINAIRE



Journal International
des Sachants



Fréquence
TRIMESTRIELLE

ISSN-P : 3079-3009

ISSN-L : 3079-3017

www.revuejds.net

info@revuejds.net

**Volume 1,
Numéro 3,
Novembre 2025**





**Journal International
des Sachants**



Revue scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Site web: <https://revuejds.net/>

Email : revuejds@gmail.com

Publié en Open Access



Abidjan, République de Côte d'Ivoire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

INDEXATIONS ET REFERENCEMENTS INTERNATIONAUX

Pour toutes informations sur les indexations et référencements internationaux du **Journal International des Sachants (JDS)**, consultez les bases de données ci-dessous :



<https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>



<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>



<https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>



<https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-/2526>



<https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants/>

Impact factor : SJIF 2025 : 3.767

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

REVUE ELECTRONIQUE

Journal International des Sachants (JDS)

Revue Scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009 (Print ou imprimé)

ISSN-L: 3079-3017 (Online ou en Ligne)

Equipe Editoriale

Directeur de publication : Les Éditions Croco

Rédacteur en chef : SANOGO Tiantio Epouse BAMBA, INSAAC, Côte d'Ivoire

Chargé de diffusion et de marketing : ETTIEN N'Doua Etienne, UFHB, Côte d'Ivoire

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen, UAO, Côte d'Ivoire

Comité Scientifique

ADOUBI Thierry Hugues, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;

ASSEKA Tchoman François, Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara ;

BA Idrissa, Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop ;

BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférence, Université Alassane Ouattara ;

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara ;

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

FAYE Valy, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

KAMARA Adama, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;

KAZON Diescieu Aubin Sylvere, Maître de Conférence, Université Félix Houphouët-Boigny ;

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro ;

N'DAH Didier, professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi ;

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara ;

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop ;

SILUE Oumar, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Comité de lecture

AYENON Séka Fernand, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KANGA Kouakou Hermann Michel, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 KAZON Diescieu Aubin Sylvere, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MAMADOU Bamba, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MEITÉ Ben Soualiouo, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 SIDIBÉ Moussa, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;
 SILUE N'tchabétien Oumar, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 TRAORE Amadou, Maître de Conférences, Université de Ségou

Comité de rédaction

AHOUE Jean-Jacques, Assistant, Université de San-Pedro ;
 ASSEKA Tchoman François Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 BALDÉ Yoro Mamadou, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
 BAMBA Fatoumata, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 BROU N'Goran Alphonse, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 COULIBALY Wayarga, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 COULIBALY Yallamoussa, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DAO Salifou, Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 DJE Yao Lopez, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DJIGUE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;
 DJOKOURI Innocent, Maître-Assistante, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 GBOLA serge Arnaud, Maître Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 EHILE Kadja Olivier Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 GUEYE Yoro Emmanuel, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

KAZIO Djidjé Jean-Jacques, Assistant, Université de Bondoukou ;

KONE Kiyali, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;

KONE Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;

KONE Tchima Rolland, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;

KONE Tiégbè Gaston, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

KOUAME Affoua Eugénie, Assistante, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny ;

LOBA Léon Fabrice, Attaché de Recherche, Institut d'Histoire d'Art et d'Archéologie Africain (IHAAA) ;

MOULARET Renaud-Guy Ahioua, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

N'DAYE El Hadj Amadou Ba, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

SANOGO Tiantio épouse BAMBA, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

SYLLA Makémissa, Assistante, Université Alassane Ouattara ;

TIE BI Galla Guy Rolland Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;

TOURE Gninin Aïcha, Maître-Assistante, Université Félix Houphouët-Boigny ;

TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

TRAORE Fanta, Assistante, Université Alassane Ouattara ;

TRAORE Sogotienin Ramata, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;

YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;

YOKORE Zibé Nestor, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

ZABSONRE Moussa, Maître-Assistant, Université Yembila Abdoulaye Toguyeni.

COORDINATEUR GENERAL DU NUMERO :

SILUE N'tchabétien Oumar

Maître de conférences CAMES,
Université Alassane Ouattara

.....

Contacts JDS

Site web: <https://revuejds.net/>

Email : revuejds@gmail.com

Tél. : + 225 0779360611 / 07480453267

.....

Indexations et référencements internationaux :

Sjifactor: <https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>

ARI : <https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>

ASCI: <https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>

IPIndexing: <https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-2526>

Ent'revues: <https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants>

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

PRESENTATION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) est une revue scientifique pluridisciplinaire dédiée à la valorisation et à la vulgarisation des résultats de recherches innovantes, de découvertes de pointe et de productions scientifiques originales et pertinentes dans divers domaines scientifiques. Disposant de comité scientifique et de lecture, la revue **JDS** offre ainsi aux chercheurs du monde entier, une plateforme de publication de haute qualité en favorisant le partage des connaissances et de la collaboration au sein de la communauté scientifique.

JDS est une revue évaluée par des pairs (*blind peer review*) et en libre accès "*Open access*" relevant des Editions Croco. Il publie les articles dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales ; Langues et littérature ; Art, patrimoine et culture ; Sciences du Langage et de la Communication ; Sciences Economiques et de Gestion ; Sciences politiques et Juridiques. Dans sa vision d'ouverture, **JDS** encourage la collaboration interdisciplinaire entre les chercheurs de tous les pays africains et du monde.

Les articles proposés doivent respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent être originaux et n'avoir jamais fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture. Ils sont soumis à une sélection initiale par l'éditeur, puis à un processus rigoureux d'évaluation par les pairs en double aveugle avant publication.

PROTOCOLE DE REDACTION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. - 2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparaît en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («.... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.

- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.

Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzokru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.

- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.

Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Le non-respect de ces recommandations ci-dessus conduit au rejet systématique du manuscrit.

SOMMAIRE

SECTION 1 : LANGUES & LITTERATURE

Etudes germaniques

1. **Les rapports nature et pouvoir politique dans la littérature de Bernard Dadié et Friedrich Schiller**
N'Dah Franck Ben Houassa KOUAMÉ & Léon Charles N'CHO..... 1-15
2. **La politique étrangère de la République fédérale d'Allemagne face au régime d'apartheid en Afrique du Sud de 1949 à 1990**
Jean-Yves KOUASSI & Ardjouman FOFANA..... 16-32

Etudes hispaniques

3. **Uso de preposiciones a/en y por/para por los estudiantes marfileños : análisis de errores**
Kouakou Béhégbin Désiré KONAN & Ousmane DIAWARA 33-43
4. **Estudio comparativo entre la sociocrítica de Pierre Zima y el Pachacuti literario agruediano**
Doforo Emmanuel SORO..... 44-57
5. **La violencia en la novela testimonial latinoamericana: un estudio de las obras de Manlio Argueta**
Kouassi Abraham PALANGUE..... 58-72

Anglais

6. **Femmes, résistance et espoir dans A Lesson Before Dying de l'écrivain afro-américain Ernest J. Gaines**
Adama SORO..... 73-85
7. **Epistemic and dynamic markers and their discursive functions in political and legal discourses in 1984**
Kouakou Félix KOFFI..... 86-96

Lettres Modernes

8. **Lecture transpoétique de chants de brumes de Kama Kamanda**
Carlos SÉKA..... 97-113
9. **Paratextualité et significativité textuelle de Le commandant Chaka de BABA Moustapha**
Kouadio Jean Parfait KAKOU..... 114-139
10. **De la performance à la sanction du personnage sexué chez Zola : une descente aux enfers ?**
Famahan SAMAKÉ..... 140-158

11. Du viol à la survivance : étude sociolittéraire de cicatrices de Cheikh Omar Zoré	
TIBIRI Dieudonné.....	159-179
12. Naturalisme zolien et intertextualité romantique : exemple du roman Le Rêve d'Emile Zola	
Assane Faye NDIAYE.....	180-193
13. Discours intermédiaire comme principe narratif dans Nouvel an chinois de Koffi Kwahulé	
Nancy Mireille Kanon.....	194-207
14. Le narrateur enfant, porte-voix du chaos socio-politique africain dans l'écriture mabanckouenne	
Angèle Nonnourou COULIBALY Épse KEI.....	208-221
15. Fonctionnement des phatèmes d'ouverture et de clôture dans les échanges conversationnels entre élèves et entre enseignant-élèves	
Brighella Jofrène KAYA BOUSSEMBOU, Prisca Aubain MFOUTOU & Alain Fernand Raoul LOUSSAKOUMOUNOU.....	222-233
16. Chanter le tabou pour théâtraliser l'indicible en Côte d'Ivoire : dérision, subversion et engagement dans la musique ivoirienne contemporaine	
YOKORE Zibé Nestor, ADJOUMANI Kouassi Martin & GOH Tianet Yannick Emmanuel.....	234-253
17. La pérennité des forêts verdoyantes de la région du Tonkpi en Côte d'Ivoire : une sommation des génies bienfaiteurs	
Wato Pierre LIEU.....	254-265

SECTION 2 : COMMUNICATION, ARTS, CULTURE ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

18. L'Intelligence artificielle générative, levier de transformation de l'enseignement-apprentissage et de la communication à l'ENSup de Bamako	
Ousmane DRAMANE.....	266-282
19. Pour une approche culturelle de l'impact des médias sociaux sur l'intelligence économique	
GUEU Singo Provos & DJE BI Kahou Albert.....	283-299
20. Revue de l'alphabet de l'Abbey	
N'Guessan Edmond APIA.....	300-314
21. Information éditoriale et téléphonie mobile en Côte d'Ivoire : modèle de diffusion avec le « SMSlivres »	
Renaud-Guy Ahioua MOULARET.....	315-337
22. Pour une herméneutique sémiotique du rite "kpe sɔsɔ" du Sud du Togo	
Zinsou HOUNZANGBE.....	338-355

- 23. Pratique du bilinguisme en milieu scolaire tchadien :
le cas du Lycée Joseph Brahim Seid (Pala) du Mayo-Kebbi Ouest**
OUSMANE HASSANE OUSMANE, MOUYEBE OUASSANG &
ALI MOUSSA..... 356-375
- 24. Les pratiques journalistiques en Afrique face
à l'émergence de l'intelligence artificielle**
Maimouna DIA & Abdou DIAW..... 376-387

Patrimoine, art, culture, cinéma & tourisme

- 25. Augustin Kassi : odyssée d'un peintre naïf dans le monde de l'art**
Krou Eugène ASSOUMOU..... 388-401
- 26. Le conte, moyen d'éducation et d'enracinement culturel
de la jeunesse en Côte d'Ivoire**
Ahouné Aké Marx..... 402-416
- 27. Le Tangani, identité culturelle des Baoulé Ayaou de Bouaflé
à l'épreuve de la modernité**
Didier Patrick ABBÉ & Kiklan Désiré TOURÉ..... 417-430

SECTION 3 : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Archéologie

- 28. Les maisons coloniales commerciales de Dimbokro :
un patrimoine négligé**
Nagnénégué KONE..... 431-440

Histoire

- 29. Les forces de sécurisation des élections présidentielles (FOSEP) au Togo :
entre heurs et heurts (1993-2020)**
Kouamé Jean Luc KOUASSIBLE & DIAKITE Brahim..... 441-458
- 30. Savoirs et savoir-faire indigènes au Khasso :
cas de la prise de culotte et de pagne**
DIANKA Balla..... 459-476
- 31. La vie socioculturelle des populations transfrontalières :
Cas des Nafana, Mo-Degha et Koulango (XIX^e-XX^e siècle)**
Mamadi Noumtché OUATTARA & Adja Doubia Angèle KOUAKOU..... 477-488
- 32. La Trajectoire de la filière industrielle du cycle au Burkina Faso,
de 1963 à 2009**
Alphonse BONI & Boubacar SAMBARE..... 489-505
- 33. Une relecture de l'ambassade britannique en pays ashanti en 1817**
Kouamé Kossonou Frédéric SECRE..... 506-522
- 34. Intervention des grandes puissances dans les crises en Afrique centrale :
entre partenariats et enjeux géopolitiques ?**
METSANA NDJAVOUA & Fodé Bangaly KEITA..... 523-533

- 35. L'évolution historique des relations économiques transsahariennes avec la partie occidentale du bassin du lac Tchad**
Aboukar ABBA TCHELLOU..... 534-546
- 36. Rituel du couronnement du pharaon Horemheb dans l'Égypte du Nouvel**
Assa Dramane TRAORE..... 547-561

Géographie

- 37. Variabilité climatique et saisons pluvieuses dans les régions du Gontougo et de l'Indenié-Djuablin (Est de la Côte d'Ivoire)**
Ali Kouabenan KOUAKOU, Kouakou Charles KONAN,
Kouadio Philippe Michael KONAN & Arsène DJAKO..... 562- 579
- 38. Pêche et changement climatique dans le delta central du Niger : cas de la commune de Djenné au Mali**
Idrissa Issa CISSE & Mahamar ATTIN 580- 593
- 39. Cartographie de l'érosion hydrique par application du modèle RUSLE à Akouai-Santai (Bingerville)**
Kobenan Etienne BINI, Kouadio Eugène KONAN,
Seydou Alassane SOW & Tiégbo TOURE..... 594-610
- 40. Les conditions de vie des personnes déplacées dans l'ouest du Niger (Gothèye)**
DAOUDA BANA ASKANDARA &
ABDOULAYE BOUREIMA HASSANE..... 611-625
- 41. Perception des nuisances socio-environnementales des déchets d'emballages plastiques dans la ville de bouaké (Côte d'Ivoire)**
Bakary FOFANA, Angby Koffi Sidoine YAO &
Ahou Wlibly Ferdinand-Marcelle TAÏ & Bazoumana DIARRASSOUBA..... 626-641
- 42. Perception des populations sur la gestion des services sanitaires et la qualité de soins dans la commune urbaine de Koudougou (Centre-Ouest du Burkina Faso)**
Sylvain Roger BONKOUNGOU & Mathieu NAMA..... 642-657
- 43. État des lieux de la gestion des ordures ménagères au port d'Abidjan**
YRO Koulai Hervé, DJORO-DJAPI Élodie Ange Éléonore &
TOURE Noun Nadine Vanessa..... 658-670
- 44. Rôle stratégique des radios locales dans la reconstruction sociale à Toulepleu**
GAHIÉ Gnatin Mathias, KOFFI Assoumou André Luc,
Yaraba YEO KOFFI Brou Émile & LOUKOU Alain François..... 671-688
- 45. Typologie résidentielle et dynamiques socio-spatiales de l'habitat dans la commune de Port-Bouët (Abidjan, Côte d'Ivoire)**
Ohomon Bernard EVIAR & N'Dri Ernest KOUADIO..... 689-706

- 46. Dynamiques d'occupation et réorganisation des activités touristiques sur le littoral de Port-Bouët à Abidjan (Sud-Côte d'Ivoire)**
Kouassi Aimé YAO..... 707-721
- 47. Effets environnementaux des activités économiques transfrontalières à Igolo (commune d'Ifangni)**
QUENUM Comlan Irené Eustache Zokpénou, SABO Denis & DOSSOU GUEDEGBE Odile V..... 722-740
- 48. Migration planifiée et stress foncier dans le département de Bouaflé, centre-ouest ivoirien**
Ouattara Issa BOURAHIMA, Kouassi Combo MAFOU & Coulibaly SEIDOU..... 741-758
- 49. Problèmes environnementaux à Abobo-Sagbé : former à l'écocitoyenneté, une urgence éducative et sanitaire en Côte d'Ivoire**
Tintcho Assetou KONE épouse BAMBA..... 759-776
- 50. Pratiques agricoles et dégradation des terres dans le canton Bénoye (département de Ngourkosso au sud du Tchad)**
KELGUE Salomon, DJEMON Model & NODJIHOUDOU Alexis 777-793
- 51. Facteurs morpho-climatiques du risque d'inondation de la plaine alluviale sur l'axe Bakel-Matam (fleuve Sénégal)**
Gallo NIAN, Seydou Alassane Sow, Mbagnick FAYE & Mamadou NDIAYE..... 794-812
- 52. Facteurs climato-marins et dynamique côtière de Grand-Bassam de 1980 à 2023**
Abazé Henri-Joël BEDA, Yao Dieudonné KOUASSI & Kouamé Fulgence KOUAME..... 813-826
- 53. Maraîchage des femmes à Karakoro : entre opportunités économiques et fragilités structurelles**
Kouakou Camille GOLI, Tiécoura Hamed COULIBALY, Yao Mathias LOUKOU, Tchérégnimin Alidjata YEO & Koffi Simplicie YAO..... 827-843

Philosophie

- 54. Le féminisme en contexte africain : vers une égalité réelle entre l'homme et la femme ?**
Christ Guy Roland GBAKRÉ 844-858
- 55. De la culture du blâme à la culture positive de l'erreur : enjeux d'une conscience éthique d'amélioration continue en milieu médico-hospitalier**
Keumian Anicet DAGUI..... 859-875

56. La valeur sociale du darwinisme au-delà des frontières de la lutte et de la sélection	
Bourahima Ouattara N'GUETTIA.....	876-888
57. L'Afrique et le défi de développement social	
Firmin Konan YAO.....	889-901
58. L'éthique à l'épreuve des stratagèmes bioéconomiques de l'industrie biotechnologique chez Céline Lafontaine	
Attchoumounan Paulin OUATTARA.....	902-916
59. Violence par les élèves dans les écoles secondaires du Sénégal : le paradoxe de l'enseignement des valeurs morales	
Guène FAYE & Ousmane KANTE	917-934
60. Probabilisme et démocratie en Afrique : Quelle contribution ?	
Koffi Mathurin N'GUESSAN.....	935-945
61. Technosolutionnisme et environnement : enquête d'éthique des technologies vertes	
Sionfoungon Kassoum COULIBALY.....	946-958

Anthropologie et sociologie

62. Foi, pratiques religieuses et performances des étudiants du département de Sociologie de l'université de Kara (Togo)	
Nadiédjoh TCHELEGUE, Tamégnon YAOU & Yarou GUERA CHABI YORO.....	959-975
63. Protection et prise en charge de l'enfant au Mali : services et établissements étatiques et conventionnés	
Drahmane Fondo.....	976-996
64. Les élèves acteurs et victimes. Une analyse sur les expériences de consommation de drogues au Collège Catholique Monseigneur René Kouassi de Dabou	
ZEZE Marie-Thérèse Dahonnon & NIAMKE Jean Louis.....	997-1018
65. Radicalisation des groupes islamiques au nord du Mali : une analyse socio-politique du phénomène	
KONE Drissa & TOUKPO Guy Oscar Sical.....	1019-1030
66. Mutations foncières et reconfiguration des rapports à la terre à Gokra (centre-ouest ivoirien)	
BRIGNON TAPE Gboua Axel-wilfried & KONE Moussa	1031-1049
67. L'accompagnement numérique des enfants par les parents : fracture ou continuité éducative ?	
GNAHORE Batty Gervais.....	1050-1064

- 68. CMU et non-recours : analyse sociologique des perceptions et pratiques des premiers étudiants bénéficiaires de Bouaké (Côte d'Ivoire)**
Amenan Ruth Marylise KOUASSI, Sandra Méledje MEL & Attia Michel AKABILE 1065-1085
- 69. Gouvernance des Dros et résilience des victimes à Bouaké**
JOSELINE SAGOUHI GNAKA, MANAN Gnamien Elie & TCHETCHE Obou Mathieu..... 1086-1102
- 70. Enjeux et défis de stabilisation des rapports sociaux dans le milieu rural ivoirien**
Roméo BIE & Ludmilla Yaa Kra Mensan Adjéi..... 1103-1118
- 71. Résilience des populations riveraines dans la gestion des ressources de l'Okpara à Tchaourou au Bénin**
Amoussoun Zacharie BADJAGOU, Abdel Aziz MOSSI & Okry Brice IDJIWA..... 1119-1137
- 72. Diversité de formes de gestion conjointe de la famille chez les couples mariés d'Air-France (Bouaké, Côte d'Ivoire)**
KONAN Yao Escar, YEBOUA Atta Kouassi Didier & KOUAKOU Konan Jérôme..... 1138-1155

Psychologie

- 73. Réseaux sociaux, organisation du travail et procrastination chez les élèves de 3e à Adjamé**
Yemou Jeanne N'TAIN..... 1156-1173
- 74. Intelligence émotionnelle, Motivation et Investissement Subjectif chez les enseignants du secondaire public de Côte d'Ivoire**
Aya Michèle Edith Koffi..... 1174-1188
- 75. Vécu psychique du trauma de la violence sexuelle chez une survivante de l'ONG Bloom**
Kouakou Alain PRAO, Ekissi Jean Armel KOFFI & Marie-Joelle Akiapo AKIAPPO..... 1189-1206
- 76. Mécanismes endogènes de santé mentale en contexte de crise sécuritaire : Cas de Kaya (Burkina Faso)**
Ali TAO, Marian BELEM, Daouda KOUMA & Rasmata NABALOU BAKYONO..... 1207-1221

Science de l'éducation

- 77. Résoudre la crise des séries scientifiques aux lycées de Toliara par le renforcement du matériel didactique**
Bastoin CHADHOULI & Marinah NANTENAIKO..... 1222-1238
- 78. Les usages de l'intelligence artificielle et leur incidence sur les performances scolaires des élèves du secondaire au Burkina Faso**
Adama TRAORE & Benjamin SIA..... 1239-1256

SECTION 4 : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

- 79. Cadre conceptuel et théorique de la gouvernance des marchés publics :
une esquisse littéraire**
Soumaïla ONGOÏBA, Houdou Attikou DIALLO & Abdoulaye MAIGA..... **1257-1274**
- 80. Vers une meilleure accessibilité aux services de santé
grâce aux énergies renouvelables au Mali :
cas de la commune rurale de Kalaban Coro**
Ahmadou Abdourahimi DIALLO, Bokary DIALLO,
Adama DIABATÉ & Houdou Attikou DIALLO..... **1275-1288**
- 81. Contribution des institutions de microfinance
au bien-être des femmes en Guinée**
Diarra ZOUMANIGUI & Fatoumata Kenda DIA..... **1289-1305**

Une relecture de l'ambassade britannique en pays ashanti en 1817

Kouamé Kossonou Frédéric SECRE

*Enseignant-Chercheur,
Département d'Histoire,
Université Alassane Ouattara,
Bouaké-Côte d'Ivoire,
Email : fredericdec2014@gmail.com*

Date de soumission : 18-09-2025

Date de publication : 30-11-2025

Résumé

La mission diplomatique britannique envoyée à *Kumasi* en 1817 s'inscrit dans un contexte marqué par l'affirmation de l'*Ashanti*, victorieux face aux États *akan* et côtiers (1806-1816) et par la compétition commerciale entre les Forts européens sur la Côte de l'Or. L'objectif de l'étude est d'analyser la portée de cette ambassade dans les dynamiques politiques et diplomatiques régionales. L'intérêt scientifique réside dans la mise en lumière d'un épisode encore peu étudié en historiographie francophone ouest-africaine, mais crucial pour comprendre les fondements des relations anglo-ashanti, et comment la mission présentée officiellement comme un rapprochement pacifique eut pu susciter des rivalités internes britanniques face à la diplomatie *ashanti*. La question centrale est de savoir comment l'ambassade britannique s'est-elle déroulée en pays *ashanti* ? La méthodologie repose sur la critique croisée des sources primaires et secondaires afin de confronter témoignages et reconstructions historiographiques. Les principaux résultats font apparaître la solidité institutionnelle du royaume *ashanti*, la rigueur de son protocole royal, l'accueil empreint de ferveur et de profonde spiritualité réservé à l'ambassade britannique, des tensions internes au sein de la délégation britannique et la marginalisation progressive de James par Bowdich, la prééminence du pouvoir monarchique, ainsi que la richesse de son patrimoine artistique et aurifère.

Mots clés : Ashanti, diplomatie, Grande Bretagne, incident diplomatique, mission

A re-reading of the British Embassy in Ashanti country in 1817

Abstract

The British diplomatic mission sent to Kumasi in 1817 took place in a context marked by the assertion of Ashanti power, following its victories over the Akan and coastal states (1806–1816), and by the commercial rivalry among European forts on the Gold Coast. The objective of this study is to analyze the significance of this embassy within the regional political and diplomatic dynamics. Its scholarly interest lies in shedding light on an episode still little explored in Francophone West African historiography, yet crucial for understanding the foundations of Anglo-Ashanti relations and the ways in which a mission officially presented as a gesture of peaceful rapprochement may have provoked internal British rivalries in response to Ashanti diplomacy. The central question is: how did the British embassy unfold in Ashanti territory? The methodology relies on a cross-critical examination of primary and secondary sources to confront eyewitness accounts with historiographical reconstructions. The main findings reveal the institutional solidity of the Ashanti kingdom, the rigor of its royal protocol, the reception of the British embassy imbued with fervor and profound spirituality, internal tensions within the British delegation and the

progressive marginalization of James by Bowdich, the preeminence of monarchical authority, as well as the richness of the Ashanti artistic and gold heritage.

Keywords: Ashanti, Diplomacy, Britain, Diplomatic Incidents, Mission

Introduction

Au début du XIX^e siècle, le royaume *ashanti* entreprit plusieurs expéditions militaires en direction de la Côte, marquant une étape décisive dans la recomposition des rapports de force en Gold Coast. L'expédition de 1813-1816 illustre particulièrement la volonté de *Kumasi* d'imposer son autorité politique et économique sur les royaumes côtiers et de contrôler les circuits commerciaux stratégiques. L'objectif général de l'étude est d'analyser la portée de cette ambassade dans les dynamiques politiques et diplomatiques régionales. L'intérêt historique réside dans la mise en lumière d'un épisode encore peu étudié en historiographie francophone ouest-africaine, mais important pour comprendre les fondements des relations entre Anglais et Ashanti, ainsi que la mission présentée officiellement comme un rapprochement pacifique eut suscité des rivalités entre les émissaires anglais vis-à-vis de la diplomatie *ashanti*. La question centrale est de savoir comment l'ambassade britannique s'est-elle déroulée en pays *ashanti* en 1817 ?

Pour y répondre, la recherche adopte une méthodologie historique fondée sur la critique croisée des sources primaires et des travaux des contemporains permettant de confronter les récits et d'en saisir les partis pris du rapport de Thomas Bowdich. La réflexion porte sur deux axes principaux, d'une part les objectifs de la mission britannique et son accueil à Kumasi, et d'autre part les audiences accordées et l'analyse sur le malentendu entre T. Bowdich et son chef de délégation Frederick James.

1. Les raisons et l'accueil de la mission diplomatique à Kumasi

Dans la première moitié du XIX^e siècle, l'ascension politique et militaire du royaume ashanti, qui s'exerçait sur les États côtiers, inquiéta les Européens, en particulier les Anglais, désireux d'entrer en contact avec ce puissant royaume akan afin de rétablir la paix. Cependant, la mission britannique de 1817 s'inscrivait également dans un contexte marqué par les rivalités commerciales opposant les puissances européennes sur la Côte de l'Or. Elle répondait ainsi à des enjeux à la fois stratégiques et économiques pour la Grande-Bretagne. Fidèle à la tradition d'hospitalité akan, le royaume ashanti réserva à la délégation britannique un accueil chaleureux.

1.1. Les enjeux de la mission diplomatique britannique à Kumasi en 1817

L'expédition diplomatique britannique à Kumasi en 1817 était dirigée officiellement par Frederick James. Elle répondait à une volonté de consolider les relations politiques et



commerciales avec le royaume *ashanti* et d'instaurer la paix, car le royaume fut devenu une puissance dominante après ses victoires successives sur les États *akan* et côtiers (J. Fynn, 1971 : 145-150 ; I. Wilks, 1975 : 375-380).

En 1807, une armée Ashantee atteignit la Côte pour la première fois. (...) Les Ashantee envahirent à nouveau Fantee en 1811, et la troisième fois en 1816. Ces invasions infligèrent les plus grandes misères aux Fantee. Peu furent tués au combat, car ils osèrent rarement affronter les envahisseurs ; mais les massacres de sang-froid furent incroyables, et des milliers de personnes furent traînées dans l'intérieur pour être sacrifiées aux superstitions des conquérants. Des famines, non atténuées par le travail, succédèrent au vaste gaspillage du territoire fantee, le reste misérable de la population s'abandonnant au désespoir ; et le blocus prolongé du Château de Cape Coast, lors de la dernière invasion, a suscité tant de détresse et de dangers, que le Gouvernement (colonial), ayant prévenu un danger imminent en avançant une forte somme d'or pour le compte des Fantee, a vivement désiré que le Comité l'autorise et lui permette de tenter une ambassade, pour déplorer ces calamités répétées, pour se concilier un monarque si puissant, et pour favoriser une extension du commerce (T. Bowdich, 1819 : 4-5).

L'initiative s'inscrivait dans un contexte de rivalités entre Forts européens et de concurrence commerciale sur la Côte de l'Or (W. Claridge, 1915, vol. I : 318-320). Comme l'a montré T. C. McCaskie (1995 : 92),

En apparence, la mission de 1817 devait être comprise comme un événement diplomatique visant à discuter des conditions de la paix sur la Côte. En réalité, elle poursuivait un objectif plus stratégique : établir une résidence permanente auprès du roi *ashanti* afin de faciliter la communication et de consolider les relations entre Kumasi et la colonie britannique. En effet, les rivalités commerciales entre les colonies européennes sur la Côte de l'Or étaient récurrentes, chaque nation cherchant à gagner la faveur des Ashanti. Il convenait donc pour la Grande-Bretagne d'anticiper les initiatives concurrentes. Le Résident William Hutchison, selon Bowdich (1819 : 9-11), reçut des artisans, moyens matériels et ressources pour bâtir une maison garantissant son autonomie.

Ivor Wilks (1975 : 82) souligne que la nomination d'un résident cherchait à « institutionnaliser la présence britannique au cœur du pouvoir ashanti » et à établir une influence durable sur les circuits économiques. Selon T. C. McCaskie (1995 : 41), cette décision marquait le passage d'une diplomatie conjoncturelle à une stratégie d'ancrage, orientée vers la maîtrise des échanges et l'observation du pouvoir local. Ainsi, la présence anglaise à Kumasi révèle l'ambivalence d'une mission prétendument pacifique, mais en réalité destinée à instaurer un contrôle discret et durable :

Au cours de votre séjour dans le pays des *Ashantee*, vous saisirez toutes les occasions de vous familiariser avec la politique de cette nation, de déterminer

son étendue et ses frontières, le pouvoir du roi sur la vie et les biens de ses sujets, la force probable qu'il pourrait mettre en campagne, le nombre de ses alliés, les sources et le montant de ses revenus. S'il est tributaire d'une autre puissance, et quelles sont les nations voisines qui lui sont tributaires ? Le montant du tribut, et dans quels articles il est payé ? La règle de succession au trône ? Quelles sont les punitions pour les crimes de toutes sortes ? Quelles sont les personnes les plus importantes à côté du roi ? Les noms de leurs fonctions, et l'étendue de leur pouvoir : par qui, ou comment sont-ils payés ? Quels sont les traits les plus marquants du caractère, des mœurs et des habitudes du peuple, etc. Y a-t-il des sacrifices humains ? En quelles occasions, et dans quelle mesure ? Comment sont traités les prisonniers de guerre ? De quelle nation sont les Maures qui fréquentent le pays *Ashantee*, et dans quel but s'y rendent-ils ? Déterminez le moyen d'échange actuel, or ou cauris, ainsi que les prix habituels auxquels les *Ashantee* vendent les marchandises qu'ils achètent aux Européens sur la Côte maritime, et l'étendue de leurs relations commerciales avec l'intérieur (T. Bowdich, 1819 : 10-11).

Le passage révèle une mission d'« observation » explicitement formulée ; une instruction qui, loin d'être neutre, traduit la volonté du Gouverneur d'alors, John Hope Smith, et de la Royal African Company de constituer un dossier stratégique sur l'Ashanti, notamment les limites territoriales, ressources fiscales, la force militaire, les réseaux d'alliances et de monnayage. Ces renseignements servent trois finalités liées, à savoir consolider un avantage commercial (contrôle des échanges or, cauris et routes intérieures), préparer des options diplomatiques et militaires face à un État centralisé puissant, et légitimer une présence permanente au nom de la « protection » (ou de la sécurité des Forts côtiers). L'appareil documentaire et les questions sur les mœurs, sacrifices et le traitement des prisonniers montrent aussi des intentions plus ou moins voilées, l'usage d'un discours civilisateur (missionnaire et humanitaire) pour justifier ultérieurement l'intervention et la transformation sociale, un classique palliatif moral à des visées impérialistes. En somme, la dépêche articule enquête commerciale, espionnage politique et prétexte civilisateur qui préparèrent, sciemment, l'expansion britannique en pays Ashanti (W. Claridge, 1915, vol.II : 3-28 et 83-99). Tous ces renseignements, qui faisaient partie des instructions données à la mission, devaient aboutir à la conclusion d'un traité officiel entre la Grande-Bretagne et le royaume *ashanti*, destiné à formaliser leurs relations politiques et commerciales. Après plusieurs jours de marche, la délégation fut reçue avec solennité à Kumasi, capitale politique du royaume, en 1817.

1.2. Départ, arrivée et accueil réservé aux diplomates anglais à Kumasi en 1817

La Mission quitta le Château de Cape Coast dans la matinée du 22 avril 1817 et arriva à Kumasi le lundi 19 mai (T. Bowdich, 1819 : 14 et 31). Le 18 mai, dès leur arrivée à *Dadasey* [*Dadiassi*], village situé à proximité de Kumasi, il fut ordonné aux Britanniques d'y séjourner jusqu'à ce qu'ils reçoivent l'autorisation du roi *Osei Kwamina Bonsu* d'entrer dans la capitale ; ils reçurent

de ce dernier un présent composé d'or, de vivres et d'un animal sacrificiel (T. Bowdich, 1819 : 51). Ce geste diplomatique, qui pouvait sembler anodin aux Européens, doit être replacé dans le contexte des traditions *ashanti* ; comme le souligne I. Wilks (1975 : 227-229), l'hospitalité et les dons étaient des instruments politiques destinés à inscrire les étrangers dans un rapport hiérarchisé. Offrir un présent n'était pas seulement un signe de bienvenue ; c'était aussi une manière de signifier la supériorité du souverain, qui se plaçait en position de maître, distribuant faveurs et subsistance.

Nous entrâmes dans Coomassie à deux heures, en passant sous un fétiche, ou sacrifice d'un mouton mort, enveloppé de soie rouge et suspendu entre deux poteaux élevés. Plus de cinq mille personnes, la plupart des guerriers, nous accueillirent avec d'affreux éclats de musique martiale, discordante seulement dans son mélange ; car les cors, les tambours, les crécelles et les gongs s'exerçaient tous avec un zèle qui confinait à la frénésie, pour nous subjuguier dès la première impression. La fumée qui nous encerclait à cause des décharges incessantes de mousqueterie, limitait nos regards au premier plan ; et nous fûmes arrêtés pendant que les capitaines exécutaient leur danse de Pyrrhus, au centre d'un cercle formé par leurs guerriers ; où une confusion de drapeaux, anglais, hollandais et danois, étaient agités et fleurissaient dans toutes les directions. Les porteurs plongeaient et bondissaient d'un côté à l'autre, avec un enthousiasme qui n'avait d'égal que celui des capitaines, qui les suivaient, déchargeant leurs tromblons étincelants si près que les drapeaux s'embrasaient de temps à autre, et émergeant de la fumée avec tous les gestes et toutes les distorsions de maniaques. Leurs partisans continuaient à tirer autour de nous, à l'arrière. La tenue des capitaines était une casquette de guerre, avec des cornes de bélier dorées en saillie sur le devant, les côtés prolongés au-delà de toute proportion par d'immenses panaches de plumes d'aigle, et attachée sous le menton par des bandes de cauris. Leur veste était d'étoffe rouge, couverte de fétiches et de saphies¹ en or et en argent, et d'étoiles brodées de presque toutes les couleurs, qui battaient contre leur corps quand ils se déplaçaient, entremêlés de petites cloches de cuivre, de cornes et de queues d'animaux, de coquillages et de couteaux ; de longues queues de léopards pendaient dans leur dos, au-dessus d'un petit arc couvert de fétiches. Ils portaient des pantalons de coton amples et d'immenses bottes de cuir rouge terne, descendant jusqu'à mi-cuisse et attachées par de petites chaînes à leur cartouche ou ceinture ; celles-ci étaient également ornées de cloches, de queues de chevaux, de chaînes d'amulettes et d'innombrables lambeaux de cuir ; un petit carquois de flèches empoisonnées pendait à leur poignet droit et ils tenaient entre leurs dents une longue chaîne de fer à l'extrémité de laquelle était fixé un morceau d'écriture maure. Une petite lance était dans leur main gauche, recouverte d'un tissu rouge et de glands de soie ; leur visage noir rehaussait l'effet de cet accoutrement, et complétait une figure à peine humaine (T. Bowdich, 1819 : 31-32).

Les sacrifices et la présence de devins révélèrent la profondeur spirituelle et l'ambivalence rituelle de la culture *ashanti*. Ces offrandes sacrificielles, à la fois propitiatoires et purificatoires, visaient à éloigner toute influence étrangère néfaste et à préserver la pureté du royaume, de son

¹ Des fragments d'écriture arabe, comme autant de charmes contre le mal.



peuple et de son armée. C. C. Reindorf (1895 : 112) y voit l'expression d'une conception religieuse fondée sur la protection collective par le pouvoir mystique des sacrifices. F. Ward (1921 : 45) souligne enfin que, dans la tradition ashanti, spiritualité, hospitalité et diplomatie se confondent, chaque cérémonie exprimant des intentions pacifiques envers les hôtes étrangers.

La richesse des ornements décrits par T. Bowdich, tels que les queues de cheval, peaux de léopard, cornes dorées, panaches et amulettes, reflète la hiérarchie et les appartenances claniques de la société ashanti. Chaque accessoire possède une valeur sociale et militaire précise. Comme l'a noté Adu Boahen (1966 : 59), la parure du guerrier ashanti exprime l'identité du clan, la bravoure individuelle et la sacralité du pouvoir militaire, constituant un véritable langage visuel de la hiérarchie. La présence simultanée de drapeaux anglais, hollandais et danois symbolise les relations anciennes et l'ouverture diplomatique entre l'Ashanti et les marchands européens. T. Bowdich et Paul Isert (1788 : 203) soulignent ainsi le cosmopolitisme politique des Ashanti, fondé sur la fierté souveraine et l'esprit d'échange.

Enfin, les danses exécutées par les capitaines et leurs guerriers traduisent la jubilation collective d'un peuple honoré par la visite d'émissaires de haut rang. Mais ces danses, aux rythmes martiaux, revêtent aussi une signification implicite ; elles constituent une démonstration de puissance, une mise en scène des identités militaires propres à chaque corps. H. Meredith (1812 : 87) souligne que, chez les Akan, la danse guerrière est à la fois un art, une prière et un instrument politique, où la grâce du geste dissimule la force potentielle du combattant. Ainsi, ce spectacle exubérant, que T. Bowdich décrit avec fascination, conjugue célébration diplomatique et affirmation de la puissance souveraine.

Cette exhibition dura environ une demi-heure, puis on nous permit de nous avancer, encerclés par les guerriers, dont le nombre, joint à la foule, rendait notre mouvement aussi graduel que s'il avait eu lieu dans Cheapside ; les diverses rues qui se ramifiaient sur la droite présentaient des vues imprenables, encombrées de gens, et celles de gauche étant sur un escarpement, d'innombrables rangées de têtes s'élevaient les unes au-dessus des autres. Les grands porches ouverts des maisons, comme les avant-scènes des petits théâtres, étaient remplis de femmes et d'enfants de la meilleure espèce, tous impatients de voir des hommes blancs pour la première fois ; leurs exclamations étaient noyées dans les tirs et la musique, mais leurs gestes étaient en accord avec la scène. Lorsque nous atteignîmes le palais, à environ un demi-kilomètre de l'endroit où nous étions entrés, nous fûmes de nouveau arrêtés, et l'on fit une file ouverte à travers laquelle les porteurs passèrent pour déposer les cadeaux et les bagages dans la maison qui nous avait été assignée. Là, nous avons eu la satisfaction de voir passer plusieurs chefs avec leurs trains, dont la splendeur inédite nous a étonnés (T. Bowdich, 1819 : 32-33).

Thomas Bowdich décrit une participation populaire exceptionnelle, où toutes les composantes de la société *ashanti* (hommes, femmes, enfants, dignitaires et guerriers) prirent part à la

célébration de l'arrivée des émissaires britanniques. Cette effervescence, perceptible dans les rues bondées et les cris de joie, traduit une ferveur collective minutieusement préparée par le roi pour manifester la cohésion et la grandeur du royaume. Deaville Walker (1929 : 64) souligne que cette démonstration sonore avec les tambours, tromblons, chants et danses exprime la vitalité du groupe et la loyauté envers le souverain. Cet accueil alliant liesse et discipline traduit l'intelligence diplomatique d'un peuple soucieux de paraître uni et puissant.

Les fanfares, composées principalement de cors et de flûtes, entraînées à jouer en concert... et les immenses parapluies, qui s'abaissaient et se relevaient sous l'effet des secousses des porteurs, et les grands éventails qui s'agitaient autour de nous, nous rafraîchissaient par de petits courants d'air, sous un soleil brûlant, des nuages de poussière et une densité d'atmosphère presque suffocante (T. Bowdich, 1819 : 34).

Dans la description de Thomas Bowdich, les immenses parapluies qui s'élèvent et s'abaissent au rythme de la procession ne sauraient être réduits, comme le croient les observateurs européens, à une simple protection contre les rayons du soleil. Dans la culture *ashanti* ou *akan*, ces emblèmes sont avant tout des signes de noblesse, de dignité et de hiérarchie sociale. Chaque parapluie, par sa taille, sa couleur et ses motifs, indique le rang du chef qu'il ombrage et manifeste la grandeur de sa lignée. Comme l'a noté K. Y. Daaku (1970 : 41), l'ombre qu'il procure est symbolique ; elle représente la bienveillance et l'autorité du pouvoir sur le peuple. Ainsi, le parapluie devient, dans cette cérémonie, un insigne d'honneur et un langage visuel du prestige royal.

Nous avons ensuite été serrés...dans une longue rue, jusqu'à une maison à façade ouverte, où un messenger royal nous a demandé d'attendre une nouvelle invitation du roi. Là, notre attention fut détournée de l'étonnement de la foule pour se porter sur un spectacle des plus inhumains, qui fut exhibé devant nous pendant quelques minutes ; il s'agissait d'un homme que l'on tourmentait avant de le sacrifier ; ses mains étaient attachées derrière lui, un couteau était passé à travers ses joues, auxquelles ses lèvres étaient nouées en forme de 8 ; on lui coupait une oreille et on la portait devant lui, l'autre était accrochée à sa tête par un petit morceau de peau ; il avait plusieurs entailles dans le dos, et un couteau était enfoncé sous chaque omoplate ; il était conduit, une corde passée dans le nez, par des hommes défigurés avec d'immenses bonnets de peaux noires hirsutes, et des tambours battaient devant lui ; on doit s'imaginer l'émotion que cette horrible barbarie excitait. Nous fûmes bientôt libérés par la permission de nous rendre auprès du roi, et nous traversâmes une rue très large, longue d'environ un quart de kilomètre, jusqu'à la place du marché (T. Bowdich, 1819 : 33-34).

Thomas Bowdich décrit la rigueur du protocole ashanti lors de la réception d'hôtes étrangers, où le politique se mêle au spirituel. Ignorants des coutumes locales, les Européens ne savaient pas que la venue d'étrangers de leur trempe entraînait un sacrifice humain destiné à purifier le territoire et à protéger le souverain de toute influence néfaste. Ce rituel, loin d'être un acte de cruauté, visait à préserver la sacralité du pouvoir royal. Deaville Walker (1929 : 91-92) indique

que les victimes étaient des criminels, rebelles ou prisonniers de guerre, moralement souillés. John Barbot (1732 : 243) et Ivor Wilks (1975 : 81) rappellent que ces sacrifices répondaient à une logique religieuse cohérente de purification et d'équilibre cosmique.

Dans l'univers *akan* ou *ashanti*, l'accès au roi obéissait à une stricte hiérarchie spirituelle. Détenteur d'un pouvoir sacré, le monarque, à la fois politique et divin, jouait le rôle de médiateur entre les ancêtres et la communauté. Tout contact direct avec un étranger nécessitait un rituel de purification, afin de préserver l'ordre mystique et la stabilité du royaume (E. Meyerowitz, 1958 : 23-25). Comme l'affirme Adu Boahen (1966 : 102), la royauté ashanti repose sur une théologie du pouvoir fondée sur la pureté absolue du souverain. Cette mise à distance n'exprimait pas un rejet de l'étranger, mais une conception religieuse du sacré où les rites de protection assuraient l'intégrité spirituelle du pouvoir.

Toutefois, replacées dans la perspective morale du XIX^e siècle et de la pensée humaniste moderne, ces pratiques apparaissent comme des formes extrêmes de déshumanisation. Si leur fonction symbolique peut être comprise, Thomas Bowdich y voit une cruauté institutionnalisée et une barbarie insoutenable. Les Brafuo, exécuteurs de sentences capitales, incarnaient le bras sacrificiel de la justice divine, révélant la dimension tragique d'un pouvoir fondé sur la terreur rituelle. Même lorsqu'elles visaient des criminels ou des ennemis vaincus, ces pratiques demeuraient une atteinte à la dignité humaine. Comme le souligne C. C. Reindorf (1895 : 118), elles marquent la limite où la religion, au lieu d'élever l'homme, devient l'instrument d'une violence sacralisée.

Nos observations en passant nous avaient appris à concevoir un spectacle dépassant de loin nos attentes initiales ; mais elles ne nous avaient pas préparés à l'étendue et à l'étalage de la scène qui éclatait ici devant nous : une zone de près d'un kilomètre de circonférence était bondée de magnificence et de nouveauté. Le roi, ses tributaires et ses capitaines resplendissaient au loin, entourés de serviteurs de toutes sortes, précédés d'une masse de guerriers qui semblaient rendre notre approche insensible. Le soleil se reflétait, avec un éblouissement à peine plus supportable que la chaleur, sur la masse des ornements d'or, qui scintillaient dans tous les sens. Plus de cent bandes éclatèrent à notre arrivée, avec les airs particuliers de leurs différents chefs ; les cors fleurirent leurs défiances, avec le battement d'innombrables tambours et instruments de métal, puis cédèrent un moment aux doux souffles de leurs longues flûtes, qui étaient vraiment harmonieuses ; et un instrument agréable, comme une cornemuse sans le bourdon, se mêlait avec bonheur. Au moins cent grands parapluies, ou auvents, pouvant abriter trente personnes, étaient soulevés et abaissés par les porteurs avec un effet brillant, étant faits d'écarlate, de jaune et des tissus et soies les plus brillants, et couronnés au sommet de croissants, de pélicans, d'éléphants, de tonneaux, et d'armes et d'épées d'or. Elles étaient de formes diverses, mais le plus souvent en dôme, et les cantonnières (dans certaines desquelles étaient insérées de petites lunettes) étaient fantastiquement festonnées et frangées ; de la face avant de certaines d'entre elles dépassaient la

trompe et de petites dents d'éléphants, et quelques-unes étaient couvertes de peaux de léopard et surmontées de divers animaux naturellement empaillés. Les hamacs d'apparat, semblables à de longs berceaux, étaient dressés à l'arrière, les perches sur la tête des porteurs ; les coussins et les oreillers étaient recouverts de taffetas cramoisi, et les étoffes les plus riches pendaient sur les côtés. D'innombrables petits parapluies, de différentes couleurs, étaient entassés dans les intervalles, tandis que plusieurs grands arbres rehaussaient l'éblouissement en contrastant avec les couleurs sobres de la nature. Sous la couleur de l'or, le vent brillait à travers les branches (T. Bowdich, 1819 : 34-35).

Le spectacle que décrit Thomas Bowdich témoigne d'une mise en scène grandiose de l'armée *ashanti*, soigneusement dressée autour du roi. La cour, par son déploiement hiérarchisé et sa discipline, rappelle la cohésion d'une armée redoutable, dévouée corps et âme à la protection du souverain. C. C. Reindorf (1895 : 121) compare la sortie du roi à celle d'une reine-termite entourée de ses gardiennes mordantes et vigilantes : tout intrus s'expose à une riposte immédiate. Cette métaphore illustre l'esprit de corps et la loyauté absolue qui unissent les soldats *ashanti* à leur monarque, figure sacrée dont la sécurité symbolise celle du royaume tout entier. Au-delà de sa fonction militaire, cette exhibition constitue aussi une célébration éclatante du riche patrimoine culturel et artistique du peuple *ashanti*.

L'abondance des ornements d'or, la richesse des étoffes et la variété des symboles révèlent un raffinement esthétique et une maîtrise artisanale remarquables. Ivor Wilks (1975 : 103) souligne que ces parures étaient moins des signes d'opulence que des emblèmes d'autorité et de prestige dynastique. Toutefois, T. Bowdich y voit un art du paraître où politique, religion et esthétique se fondent dans une même dramaturgie de la grandeur royale. Cette somptuosité traduit aussi l'identité aurifère du royaume, fondée sur la symbolique sacrée de l'or. Adu Boahen (1966 : 64) précise que cette splendeur visait à impressionner les visiteurs étrangers et à affirmer la souveraineté *ashanti* face aux puissances européennes.

Les messagers du roi, avec leurs plastrons d'or, nous ont fait place, et nous avons commencé notre ronde, précédés par les cannes et le drapeau anglais. Nous nous sommes arrêtés pour prendre la main de chaque chef, ce qui, comme leurs appartements occupaient plusieurs espaces à l'avant, nous a retardés assez longtemps pour distinguer certains des ornements dans le flamboiement général de la splendeur et de l'ostentation (...). Nous fûmes soudain surpris par la vue des Maures (Musulmans), qui présentaient la première diversité générale de vêtements ; il y avait dix-sept supérieurs, vêtus de grands manteaux de satin blanc, richement garnis de broderies pailletées, leurs chemises et leurs pantalons étaient en soie, et un très grand turban de mousseline blanche était piqué d'une bordure de pierres de différentes couleurs : leurs assistants portaient des bonnets et des turbans rouges, et de longues chemises blanches qui pendaient sur leurs pantalons ; celles des inférieurs étaient d'étoffe bleu foncé : ils levaient lentement les yeux de terre à notre passage, et avec un air renfrogné des plus malins (T. Bowdich, 1819 : 35-37).

Chez les Akan, et plus particulièrement chez les Ashanti, le protocole de salutation obéit à un code cérémoniel d'une grande rigueur, où la hiérarchie sociale et la symbolique du respect sont minutieusement observées. Comme le décrit Thomas Bowdich (1819 : 37), chaque chef devait être salué individuellement, selon un ordre strictement établi, les gestes et les paroles étant médiatisés par des linguistes ou porte-parole, seuls habilités à échanger avec les étrangers. Ce cérémonial, marqué par la retenue et la discipline, vise à manifester la reconnaissance du rang de chacun et à préserver la sacralité de la parole royale. Selon A. B. Ellis (1893 : 114), cette étiquette diplomatique témoigne d'une conception spirituelle de la courtoisie, où la salutation devient un acte rituel d'allégeance, scellant la cohésion politique et religieuse du royaume.

Par ailleurs, la description que T. Bowdich fait des « Maures », c'est-à-dire des musulmans d'origine mandé, révèle la présence ancienne de communautés non akan intégrées au royaume ashanti. Issues du commerce transsaharien, ces populations participaient activement à la vie politique et militaire. Joseph Dupuis (1824 : 53) et R. Freeman (1898 : 14) notent qu'elles servaient comme conseillers spirituels, interprètes ou capitaines dans l'armée royale. Toutefois, leur rôle dans les cérémonies publiques et le commerce de l'or témoigne d'une intégration encouragée par les souverains *ashanti*. Alfred Ellis (1893 : 118) déclare que cette coexistence harmonieuse entre Ashanti et Mandé musulmans illustre un cosmopolitisme pragmatique fondé sur une tolérance politique et religieuse exceptionnelle pour son époque.

En somme, la mission britannique de 1817 à Kumasi révèle les enjeux stratégiques et économiques sous-jacents à son envoi, dans un contexte de puissance ascendante du royaume *ashanti* et de rivalités côtières. L'accueil solennel réservé aux émissaires, mêlant dons, sacrifices rituels, danses et mise en scène du pouvoir royal, illustre la combinaison de spiritualité, de hiérarchie et de diplomatie symbolique. La présence britannique, tout en visant la consolidation de relations politiques et commerciales, traduisait aussi un projet de contrôle discret. Cette partie met en lumière la complexité des rapports interculturels et la préparation de la diplomatie *ashanti*. La mise en relief du pouvoir royal se prolongea avec éclat lors des audiences protocolaires tenues à Kumasi (T. Bowdich, 1819 : 51-53).

2. Audiences accordées aux émissaires britanniques et les effets

Les audiences royales accordées à la mission britannique en 1817 constituent un moment décisif de l'expédition. Les entretiens des 21 et 22 mai révèlent les enjeux politiques et diplomatiques de la confrontation entre le roi *ashanti* et les émissaires britanniques, tandis que le rapport de T. Bowdich publié en 1819 en fixa durablement la mémoire et suscita d'importants débats historiographiques.

2.1. Les pourparlers entre le Roi et l'ambassade britannique les 21 et 22 mai 1817

Le mardi 20 mai 1817, au lendemain de l'arrivée de la mission britannique à Kumasi, le roi *ashanti* convoqua officiellement les envoyés sur la place publique pour qu'ils exposent devant la foule les raisons de leur venue. Cette audience, empreinte de faste et de solennité, traduisait la volonté du souverain d'affirmer la transparence et la légitimité de son pouvoir. Comme le rapporte T. E. Bowdich (1819 : 43-44), le roi, entouré de ses chefs et capitaines, reçut les émissaires avec bienveillance, mais non sans prudence diplomatique. Par l'intermédiaire de son linguiste, Frederick James, chef de délégation, déclara que la mission britannique poursuivait des objectifs d'amitié et de commerce, souhaitant établir une résidence permanente et un axe de communication direct entre la Côte et Kumasi. Le roi répondit en évoquant la « palabre de Komenda », dont il espérait la médiation du Gouverneur Hope Smith de Cape Coast, rappelant par-là que les Forts de la Côte, anciennement *fanti*, relevaient désormais de son autorité, non comme signe de sujétion anglaise, mais comme reconnaissance de la suprématie *ashanti* sur ces territoires qu'il avait soumis par les armes.

Ce différend, connu sous le nom de conflit de *Komenda*, plongeait ses racines dans les tensions de 1816-1817, lorsque les habitants de *Komenda* avaient, selon plusieurs témoins contemporains, insulté le roi et défié la tutelle *ashanti*. Brodie Cruickshank (1853, vol. I : 97-99) et William Claridge (1915, vol. I : 142-145) évoquent cet épisode comme une rébellion ouverte des *Komenda* cherchant à se libérer de l'hégémonie du royaume. Joseph Dupuis (1824 : 52-54) souligne que ces offenses verbales furent perçues comme un acte de rupture politique, menaçant l'équilibre fragile entre les royaumes côtiers et Kumasi. Quant à A. B. Ellis (1893 : 212-215), il rappelle que cette querelle symbolisait la lutte d'influence entre les puissances européennes sur la Côte et le pouvoir *ashanti* à l'intérieur des terres. En évoquant cette affaire lors de l'audience publique, le roi cherchait donc à rappeler ses droits sur la région et à obtenir de la mission britannique une reconnaissance implicite de sa souveraineté politique sur *Komenda* et les zones côtières voisines.

Le même mardi 20 mai, dans l'après-midi, le roi *ashanti*, *Osei Kwamina Bonsu*, convia les émissaires britanniques à une audience plus restreinte, consacrée à la remise des présents envoyés par le Gouverneur de Cape Coast et par la Compagnie africaine. Conformément à la coutume *ashanti*, cette cérémonie eut lieu à huis clos, sans la présence du peuple ni de certains chefs, car c'est au roi seul qu'il revient de recevoir les dons étrangers avant d'en répartir le contenu selon son bon vouloir. Parmi les présents, figuraient, selon T. Bowdich (1819 : 44-45),

des tissus fins, des verres, des armes ouvragées, des objets de métal et des liqueurs, symboles de la richesse et de la puissance technique anglaises. Le roi, touché par la qualité des objets, manifesta une vive satisfaction et remercia solennellement le roi d'Angleterre, le Gouverneur de Cape Coast et les officiers de la mission, déclarant que « les Anglais savaient tout faire convenablement » et qu'ils souhaitaient sincèrement être unis aux Ashanti. Cet acte de gratitude et de reconnaissance, également évoqué par Joseph Dupuis (1824 : 55) et Brodie Cruickshank (1853, vol. I : 102), illustre la diplomatie cérémonielle du royaume *ashanti*, où le roi, dépositaire de l'honneur collectif, redistribue ensuite les présents aux chefs selon une hiérarchie précise. Le souverain fit ainsi remettre une partie des dons à ses principaux Lieutenants, tout en offrant des liqueurs à la délégation britannique, signe de réciprocité et d'amitié renouvelée. William Claridge (1915, vol. I : 147) note que cette réception scella durablement la confiance du monarque envers les Anglais, perçus désormais comme des alliés plus fiables que les Hollandais.

Le 21 mai, le roi ashanti accorda une nouvelle audience restreinte aux émissaires britanniques pour discuter des taxes que les Européens versaient aux chefs *fanti* et à leur suzerain *ashanti*. T. Bowdich (1819 : 46-47) rapporte que, satisfait des présents reçus, le roi produisit deux billets du Gouverneur de Cape Coast promettant quatre *ackies*² mensuels aux chefs *fanti*. À leur lecture, il entra dans une violente colère, y voyant une manœuvre britannique destinée à consolider l'indépendance des Fanti, autrefois soumis par les armes. L'atmosphère devint électrique : « son visage changea, ses conseillers devinrent furieux », écrit Bowdich (1819 : 47). Rappelant ses victoires passées, le roi déclara avec menace qu'il avait lui-même « chassé les *Fanti* sous leurs Forts » en 1807 et pouvait en faire autant des Anglais. Son indignation se mua en accusation directe : les Britanniques, selon lui, cherchaient à « le couvrir de honte » et à miner son autorité. La cour entière partagea cette fureur, amplifiée par les linguistes et les conseillers musulmans, qui incitèrent le souverain en affirmant que les Anglais étaient en réalité venus pour espionner le pays (T. Bowdich, 1819 : 48). Dans un accès de colère, le souverain affirma que si un Noir lui avait transmis un tel message, il lui aurait fait « trancher la tête sur-le-champ » (T. Bowdich, 1819 : 48-49).

Face à cette situation explosive, Thomas Bowdich, conscient du désastre diplomatique imminent, s'inquiéta du manque de sang-froid de Frederick James, chef de la délégation britannique, qui se contenta d'affirmer qu'il n'était venu que « pour présenter les compliments

² À cette époque, une *ackie* valait cinq shillings, ou une once équivalait à quatre *ackies*. Cela signifie que la valeur d'une *ackie* était considérable.

du Gouverneur », aggravant ainsi le malentendu. Thomas Bowdich déplore que cette maladresse ait compromis « la prospérité future et la sécurité actuelle des colonies » (1819 : 49-50). Estimant la situation critique, il prit sur lui de s'adresser directement au roi, au nom du Gouverneur Hope Smith, pour apaiser sa colère et rétablir la confiance. Dans un discours improvisé mais habile, il assura que les Anglais n'étaient pas venus pour humilier le roi, mais pour consolider une amitié durable et garantir la paix. Son éloquence, relayée par le linguiste, produisit un effet immédiat : « le roi tendit la main à M. Bowdich et dit : il a bien parlé ; ce qu'il a dit était bon » (T. Bowdich, 1819 : 51-52). Le monarque retrouva son calme, loua la franchise de l'émissaire et promit d'examiner la question des redevances qu'il jugeait disproportionnées et humiliantes.

Par sa présence d'esprit, T. Bowdich sauva la mission d'un échec diplomatique. Il reconnut toutefois que la suspicion du roi n'était pas sans fondement ; pleinement averti des intrigues européennes, le souverain cherchait à préserver sa dignité et son autorité sur les *Fanti*. T. Bowdich ajouta que cette prudence royale, souvent perçue comme de la méfiance, constituait « le gage de la durabilité de la confiance qui devait la suivre » (1819 : 53-54). L'audience du 21 mai transforma un affrontement menaçant en une réconciliation fragile, fondée sur la reconnaissance mutuelle du pouvoir *ashanti* et sur la signature d'un traité de paix, de commerce et de protectorat avec l'Angleterre. Ainsi, si cette audience marque l'apaisement momentané des tensions avec le roi *ashanti*, elle ouvre en revanche un nouvel espace de débats quant à la conduite même de la mission.

2.2. Les débats sur le rapport de la mission rédigé par T. Bowdich publié en 1819

Le rôle prépondérant de T. Bowdich, parfois au détriment de l'autorité de Frederick James, a suscité de vives discussions parmi ses contemporains et dans l'historiographie ultérieure sur la légitimité, la prudence et les rivalités internes ayant façonné la mémoire de la dépêche de 1817. La confrontation critique des sources relativise l'image héroïque que Bowdich s'est attaché à construire autour de sa personne et de l'expédition qu'il prétendait diriger. Son ouvrage de 1819, longtemps le récit le plus diffusé, reflète des enjeux personnels et institutionnels. Les témoignages contemporains et postérieurs divergent sur l'interprétation de la dépêche, rendant nécessaire une lecture croisée pour comprendre la construction mémorielle de cet événement. Dans l'historiographie ghanéenne, C. C. Reindorf (1895 : 214-218) souligne la complexité des rapports diplomatiques avec Kumasi. L'arrivée de la délégation britannique ne constitue pas un triomphe unilatéral, mais un épisode d'équilibre fragile ; les Ashanti imposaient leur conception de la suzeraineté tout en tolérant une négociation asymétrique. L'accueil protocolaire, les dons

et contre-dons, ainsi que la hiérarchisation symbolique des acteurs, obéissaient à des codes culturels précis, partiellement incompris des Britanniques.

Dans la dépêche adressée au Gouverneur de la Côte, T. Bowdich met en avant son propre rôle, occultant celui de Frederick James, officiellement chef de mission. H. Meredith (1812 : 152-155) montre pourtant que James, malgré son effacement progressif, conserva une position institutionnelle que Bowdich s'appropriait habilement. Ce glissement correspond à ce que T. C. McCaskie (1995 : 92) qualifie d'« entreprise discursive », une stratégie narrative visant à placer Bowdich au centre de la mémoire coloniale. Joseph Dupuis, consul britannique à Kumasi quelques années plus tard, adopte une posture critique envers les récits de Bowdich. Dans son compte rendu de 1820, il relève les exagérations et omissions de Bowdich lors de la mission de 1817 (J. Dupuis, 1824 : 32-36), soulignant l'importance de replacer les échanges dans une logique de négociations continues plutôt que de confrontations ponctuelles. Certes, Bowdich se présente comme un interlocuteur patient et respectueux, soucieux de l'équilibre diplomatique, mais cette retenue masque également une lutte de pouvoir interne.

En marginalisant Frederick James, chef officiel de la mission, T. Bowdich cherchait à s'imposer comme le véritable représentant britannique (J. Dupuis, 1824 : 37-40). Dupuis l'accuse d'avoir « usurpé » l'autorité de James et transformé un échange diplomatique en conflit interne. Selon lui, la diplomatie *ashanti* reposait sur patience, mise en scène et répétition des gestes symboliques, souvent simplifiés par Bowdich pour dramatiser son récit. Joseph Dupuis (1824 : 37-39) et W. Claridge (1915, vol. I : 112-114) affirment que James adopta une prudence mesurée envers le roi, conscient de la portée rituelle des protocoles. Cette réserve n'était pas une faiblesse, mais une stratégie visant à préserver le climat des négociations et à assurer le succès politique et commercial de la mission.

Ce double jeu, entre soumission apparente au protocole *ashanti* et rivalité intra-britannique, illustre ce que D. Walker (1934 : 153-154) appelle « ...l'indiscipline caractéristique... » de certaines missions européennes en Afrique de l'Ouest. Selon lui, T. Bowdich incarna une tendance fréquente, celle de jeunes fonctionnaires ambitieux qui, profitant de l'éloignement de Londres et du manque de contrôle direct, se forgeaient une légitimité personnelle au détriment de la cohérence collective. R. Freeman (1898 : 45-47) va plus loin en soulignant que « ...les archives du Cape Coast Castle Council ne confirment pas le récit héroïque de Bowdich... », et que ce dernier avait sciemment exagéré son rôle pour convaincre le *Committee of Merchants* de Londres de sa valeur.

L'analyse historiographique récente confirme cette tension. I. Wilks (1975 : 382-386) rappelle que la mission de 1817 ne peut être comprise qu'en relation avec la montée en puissance du royaume *ashanti* après ses victoires contre les *Akyem* et les *Fanti*. L'attitude d'*Osei Kwamina Bonsu* s'inscrivait dans un contexte régional de domination affirmée, où la venue des Britanniques représentait moins une ouverture que la reconnaissance implicite de la suzeraineté *ashanti*. Pour Ivor Wilks, Thomas Bowdich, en minimisant cette dimension, a transformé une négociation contrainte en succès personnel. A. Ellis (1887 : 210-212) nuance les faits en montrant que les tensions internes aux autorités britanniques furent déterminantes. Rivalités entre marchands, divergences entre le Gouverneur Hope Smith et ses représentants, concurrence des Forts européens, autant de facteurs qui expliquent l'importance symbolique accordée à la dépêche de 1817. T. Bowdich, en se présentant comme sauveur de la mission, répondait aussi à une lutte de légitimité au sein même de l'appareil britannique.

Cette relecture critique, soutenue par D. Kimble (1963 : 125-130), souligne la nécessité de replacer le récit de T. Bowdich dans le cadre plus large des échanges commerciaux et diplomatiques. Les négociations avec l'Ashanti concernaient routes marchandes, taxes et contrôle des marchés côtiers. La dépêche de 1817 combine deux intentions : fournir à Londres une mémoire officielle valorisant le succès de la mission et promouvoir les ambitions personnelles de Bowdich. T. McCaskie (1995 : 94) montre que cette tension illustre le caractère performatif de la mémoire coloniale, où chaque récit est à la fois acte politique et témoignage. Le texte révèle luttes de pouvoir, divergences culturelles et conflits d'interprétation. La mission manifeste la volonté de Bowdich d'affirmer son autorité, tout en illustrant la maîtrise ashanti des codes diplomatiques imposant aux Européens un cadre rituel qui leur échappait. En somme, l'audience royale de mai 1817 révèle la structuration politique, la rigueur protocolaire et la puissance symbolique du royaume *ashanti*. Le rapport de T. Bowdich met en lumière l'accueil solennel et spirituel réservé à la mission britannique, tout en exposant les tensions internes et les stratégies individuelles de valorisation au sein de la délégation.

Conclusion

L'analyse de l'ambassade britannique conduite à Kumasi en 1817 a permis de revisiter un épisode déterminant des relations politiques et diplomatiques entre l'Ashanti et la Grande-Bretagne. Elle a mis en lumière les ambitions britanniques d'affirmer leur influence commerciale sur la Côte de l'Or dans un contexte marqué par l'affirmation du pouvoir *ashanti* et les rivalités entre comptoirs européens. L'étude confirme la centralité du roi dans la conduite

des affaires extérieures et la maîtrise des codes diplomatiques par la cour de Kumasi, où chaque geste, discours et offrande participait d'un protocole soigneusement codifié.

Les audiences des 21 et 22 mai 1817 ont révélé la capacité du souverain *ashanti* à imposer ses règles de négociation face aux Britanniques, mais aussi les tensions internes qui traversaient la délégation, notamment la marginalisation progressive du chef de délégation Frederick James par Thomas Bowdich. Après des échanges parfois houleux, le roi *Osei Kwamina Bonsu* et les émissaires britanniques parvinrent finalement à s'entendre et à conclure le traité d'amitié, de commerce, de paix et de protectorat souhaité par le Gouverneur John Hope Smith et la Compagnie africaine britannique. Cet accord marqua une étape décisive dans la formalisation des relations diplomatiques et commerciales entre les deux puissances.

Ainsi, cette mission, présentée comme un rapprochement pacifique, fut en réalité un moment charnière où se confrontèrent deux conceptions du pouvoir et de la diplomatie. Elle éclaire la profondeur politique du royaume *ashanti* et la portée historiographique durable de la dépêche de 1817 dans la mémoire impériale britannique.

Sources et références bibliographies

Sources primaires

BOWDICH Thomas Edward, 1819, *Mission from Cape Coast Castle to Ashantee: With a Statistical Account of that Kingdom, and Geographical Notices of Other Parts of the Interior of Africa*, London, John Murray, 512 p.

CLARIDGE W. Walton, 1915, *A History of the Gold Coast and Ashanti*, 2 vol., London, John Murray, 784 p.

DUPUIS Joseph, 1824, *Journal of a Residence in Ashantee*, London, Henry Colburn, 452 p.

ELLIS Alfred Burdon, 1887, *The Tshi-Speaking Peoples of the Gold Coast of West Africa*, London, Chapman and Hall, 343 p.

ELLIS Alfred Burdon, 1893, *A History of the Gold Coast of West Africa*, London, Chapman and Hall, 343 p.

FREEMAN Richard Austin, 1893, *Travels and Life in Ashanti and Jaman*, London, Constable, 319 p.

FREEMAN Richard Austin, 1898, *Ashanti and Jaman: Their History, and the Politics of the Gold Coast, 1871-1895*, London, Constable, 312 p.



MEREDITH Henry, 1812, *An Account of the Gold Coast of Africa: With a Brief History of the African Company*, London, Longman, Hurst, Rees, Orme and Brown, 456 p.

REINDORF Carl Christian, 1895, *The History of the Gold Coast and Asante*, Basel, Basel Evangelical Book Depot, 556 p.

Sources secondaires

ARHIN Kwame, 1967, *A Note on the 19th Century Gold Trade in the Brong District*, Legon, University of Ghana, 29 p.

BOAHEN Adu Albert, 1966, *Topics in West African History*, London, Longman, 172 p.

DAAKU Kwame Yeboa, 1970, *Trade and Politics on the Gold Coast 1600-1720. A Study of the African Reaction to European Trade*, Oxford, Clarendon Press, 256 p.

MEYEROWITZ Eva, 1958, *The Akan of Ghana. Their Ancient Beliefs*, London, Faber and Faber limited, 164p.

FYNN John Kofi, 1971, *Asante and Its Neighbours 1700-1807*, London, Longman, 268 p.

KIMBLE David, 1963, *A Political History of Ghana, 1850-1928*, Oxford, Clarendon Press, 627p.

MCCASKIE Thomas C., 1995, *State and Society in Pre-colonial Asante*, Cambridge, Cambridge University Press, 480 p.

WALKER, W. E. F., 1934, *The Missionary Organization in the Gold Coast, 1835-1874*, London, C.M.S., 312 p.

WILKS Ivor, 1975, *Asante in the Nineteenth Century: The Structure and Evolution of a Political Order*, Cambridge, Cambridge University Press, 764 p.